|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ITU logo | UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS**SECTEUR DE LA NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**PÉRIODE D'ÉTUDES 2017-2020 | TSAG – R2 – F |
| **Avril 2018** |
| **Original: anglais** |
| **Question(s):** | – |  |
| **GROUPE CONSULTATIF DE LA NORMALISATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS****RAPPORT 2** |
| **Origine:** | Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications |
| **Titre:** | Rapport de la deuxième réunion du GCNT tenue à Genève du 26 février au 2 mars 2018 |
| **Objet:** | Information |
| **Contact:** | Bruce Gracie Président du GCNT | Tél.: +1 613 592-3180Courriel: bruce.gracie@ericsson.com |

|  |  |
| --- | --- |
| **Mots clés:** | Rapport du GCNT |
| **Résumé:** | Rapport de la deuxième réunion du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications de l'UIT-T (Genève, 26 février – 2 mars 2018) pour la période d'études 2017-2020. |

NOTE – Tous les documents soumis et examinés ou mentionnés à cette réunion du GCNT sont répertoriés dans l'ordre du jour (Documents [TD125-R1](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-180226-TD-GEN-0125/en) et [TD125-R3](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-180226-TD-GEN-0125/en)). Le présent rapport rend compte des conclusions de cette réunion du GCNT et des décisions qui y ont été prises[[1]](#footnote-1).

Table des matières

Page

[1 Ouverture de la réunion par le Président du GCNT 2](#_Toc515961151)

[2 Remarques liminaires du Vice-Secrétaire général 2](#_Toc515961152)

[3 Remarques liminaires du Directeur du TSB 2](#_Toc515961153)

[4 Commentaires et observations du Président du GCNT 2](#_Toc515961154)

[5 Adoption de l'ordre du jour, attribution des documents et programme de gestion du temps 2](#_Toc515961155)

[6 Rapport du Directeur du TSB 3](#_Toc515961156)

[7 Organisation des travaux du GCNT pour la période d'études 2017-2020 3](#_Toc515961157)

[8 Groupes spécialisés 4](#_Toc515961158)

[9 Règlement des télécommunications internationales (RTI) 4](#_Toc515961159)

[10 Etat d'avancement de la mise en oeuvre de la Résolution 187 (Busan, 2014) 5](#_Toc515961160)

[11 Equipe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel (ISCT) de l'UIT 5](#_Toc515961161)

[12 Activité conjointe de coordination sur l'accessibilité et les facteurs humains (JCA‑AHF) 6](#_Toc515961162)

[13 Plan de communication 6](#_Toc515961163)

[14 Langues 6](#_Toc515961164)

[15 Normes applicables à une société fondée sur les données 7](#_Toc515961165)

[16 Droits de propriété intellectuelle (DPI) 7](#_Toc515961166)

[17 Conférence multidisciplinaire "Kaléidoscope" 7](#_Toc515961168)

[18 ITU Telecom (Durban, République sudafricaine, 10-13 septembre 2018) 8](#_Toc515961169)

[19 Nouveau système d'inscription pour les réunions organisées par l'UIT 8](#_Toc515961170)

[20 Réduction de l'écart en matière de normalisation 8](#_Toc515961171)

[21 Résultats des travaux des Groupes du Rapporteur du GCNT 10](#_Toc515961172)

[21.1 Groupe du Rapporteur du GCNT sur la stratégie en matière de normalisation (RG‑StdsStrat) 10](#_Toc515961173)

[21.2 Groupe du Rapporteur du GCNT sur le programme de travail (RG-WP) 10](#_Toc515961174)

[21.3 Groupe du Rapporteur du GCNT sur les méthodes de travail (RG-WM) 11](#_Toc515961175)

[21.4 Groupe du Rapporteur du GCNT sur le renforcement de la coopération (RG-SC) 12](#_Toc515961176)

[21.5 Groupe du Rapporteur du GCNT sur le Plan stratégique et le Plan opérationnel (RG‑SOP) 12](#_Toc515961177)

[21.6 Groupe du Rapporteur du GCNT chargé d'examiner les Résolutions de l'AMNT (RG‑ResReview) 12](#_Toc515961178)

[22 Calendrier des réunions de l'UIT-T et date de la (des) prochaine(s) réunion(s) du GCNT 12](#_Toc515961179)

[23 Nomination de représentants chargés de liaison 13](#_Toc515961180)

[24 Divers 13](#_Toc515961181)

[25 Examen du projet de rapport de la réunion 13](#_Toc515961182)

[26 Clôture de la réunion 13](#_Toc515961183)

[Annexe A – Résumé des résultats des travaux des Groupes du Rapporteur du GCNT 14](#_Toc515961184)

[Annexe B – Mandat du nouveau Groupe du Rapporteur du GCNT chargé d'examiner les Résolutions de l'AMNT-16 (RG-ResReview) 16](#_Toc515961185)

[Annexe C – Mandat du Groupe du Rapporteur du GCNT sur la stratégie en matière de normalisation (RG-StdsStrat) 17](#_Toc515961186)

# 1 Ouverture de la réunion par le Président du GCNT

Le Président du GCNT, M. Bruce Gracie (Ericsson Canada), a souhaité la bienvenue aux participants à la deuxième réunion du Groupe consultatif de la normalisation des télécommunications (GCNT) pour la période d'études 2017-2020, qui a eu lieu au siège de l'UIT à Genève du 26 février au 2 mars 2018.

1.1 Des services de sous-titrage en temps réel, d'interprétation dans les six langues, de participation à distance et de diffusion sur le web ont été mis à disposition pour cette réunion du GCNT, y compris pour les réunions de ses six Groupes du Rapporteur.

1.2 M. Gracie a souhaité la bienvenue aux fonctionnaires élus, à savoir M. Malcolm Johnson (Vice-Secrétaire général), M. Chaesub Lee (Directeur du TSB) et M. Brahima Sanou (Directeur du BDT).

1.3 Les Vice-Présidents ci-après du GCNT ont assisté à la réunion: Mme Rim Belhassine‑Cherif (Tunisie), Mme Weiling Xu (Chine, R.P.), M. Reiner Liebler (Allemagne), M. Victor Manuel Martinez Vanegas (Mexique), M. Vladimir Minkin (Fédération de Russie) et M. Matano Ndaro (Kenya). Mme Monique Morrow (Etats-Unis) et M. Omar Tayseer Al-Odat (Jordanie) n'ont pas pu participer.

# 2 Remarques liminaires du Vice-Secrétaire général

Le Vice-Secrétaire général de l'UIT a présenté ses remarques liminaires (Document [TD168](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0168)).

# 3 Remarques liminaires du Directeur du TSB

Le Directeur du TSB a souhaité la bienvenue à tous les participants à la deuxième réunion du GCNT pour la période d'études 2017-2020 (voir le Document [TD169](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0169)).

# 4 Commentaires et observations du Président du GCNT

4.1 Le Président du GCNT a souligné que le GCNT se réunit à présent environ tous les neuf mois et qu'il est prévu de convoquer sa troisième réunion en décembre 2018. La réunion actuelle du GCNT a été organisée de telle sorte que les documents ne soient présentés qu'une fois, soit en plénière, soit au sein de l'un des Groupes du Rapporteur, dont cinq ont déjà été convoqués. Il a rappelé aux participants qu'ils devaient tenir compte de la prochaine session du Conseil de l'UIT et des prochaines réunions des Groupes de travail du Conseil de l'UIT qui se tiendront en avril 2018, ainsi que de la Conférence de plénipotentiaires qui aura lieu en octobre 2018. M. Gracie a annoncé qu'une séance spéciale consacrée aux Documents TD255 et TD154, qui traitent tous deux des questions de droits d'auteur, aurait lieu le lundi 26 février 2018 pendant la pause-déjeuner.

4.2 Le Président de la CE 20 a informé les participants que la réunion de la CE 20 qu'il est prévu d'organiser en Chine (R.P.) en décembre 2018 coïncide avec une réunion prévue du GCNT et demande s'il est possible de trouver une autre date pour le GCNT.

# 5 Adoption de l'ordre du jour, attribution des documents et programme de gestion du temps

5.1 Le Président du GCNT a présenté le projet d'ordre du jour, l'attribution des documents et le programme de gestion du temps (Document [TD125-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0125)). Le Document TD125-R1 a été adopté, moyennant le déplacement de la contribution C35 au point 10.2 de l'ordre du jour. Le GCNT a accepté le programme de gestion du temps (Document [TD124-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0124)), ainsi que la vue d'ensemble des ordres du jour et des rapports (Document [TD123](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0123)).

5.2 Le Document [TD125-R3](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0125) contient l'ordre du jour de la plénière de clôture du GCNT tenue le 2 mars 2018, qui a été adopté.

5.3 En raison d'une urgence familiale, M. Gracie n'a pas pu participer aux trois derniers jours de la réunion. Le Vice-Président du GCNT, M. Vladimir Minkin (Fédération de Russie), a bien voulu accepter d'assumer les fonctions de Président par intérim pendant le reste de la réunion et a présidé la plénière de clôture le 2 mars 2018.

# 6 Rapport du Directeur du TSB

6.1 Le Directeur du TSB a présenté le rapport d'activité (Document [TD138](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0138), diaporama contenu dans l'Addendum 1) et souligné les principaux résultats obtenus par l'UIT-T en matière de normalisation d'avril 2017 à janvier 2018. Le GCNT a pris note du rapport du Directeur du TSB.

6.2 Le TSB a présenté le plan d'action actualisé de l'AMNT-16 (Document [TD139-R1](http://www.itu.int/md/T17-TSAG-180226-TD-GEN-0139)). Il s'agit d'un outil de suivi et de notification qui permet de suivre la mise en oeuvre des Résolutions et du Voeu de l'AMNT-16. Les mises à jour portent sur la période allant d'avril 2017 à février 2018. Le GCNT a pris note du document.

# 7 Organisation des travaux du GCNT pour la période d'études 2017-2020

7.1 M. Minkin, Vice-Président du GCNT, a proposé, compte tenu de la décision prise par le GCNT en mai 2017 en vue de créer un nouveau Groupe du Rapporteur chargé d'examiner les Résolutions de l'AMNT (RG-ResReview), le mandat du Groupe RG-ResReview figurant dans le Document [TD143](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0143). Certaines administrations, tout en souscrivant ou principe, ont noté que des processus analogues avaient abouti par le passé à des résultats relativement limités dans les trois Secteurs et lors de la Conférence de plénipotentiaires. Il a été suggéré d'envisager de rationaliser les Résolutions des Conférences de plénipotentiaires compte tenu des Résolutions des Secteurs pendant la période consécutive à la PP-18 et durant les quatre années suivantes. Des mesures concertées de la part des Etats Membres seraient nécessaires dans les trois Secteurs pour que cette initiative ait des chances d'être efficace.

Il a été décidé d'envoyer au GCR et au GCDT une note de liaison sur la création du Groupe RG‑ResReview et sur les travaux que ce Groupe est censé mener. Le Directeur du TSB a été invité à faire figurer ces renseignements dans son rapport à la prochaine session du Conseil de l'UIT dans le cadre de la préparation de la PP-18.

Le G3ict a mis en garde contre tout nouvel affaiblissement de la Résolution 175 (Rév. Busan 2014) de la Conférence de plénipotentiaires et de la Résolution 70 (Rév.Hammamet, 2016) de l'AMNT, et a proposé au contraire d'élargir la portée de ces Résolutions.

D'autres Etats Membres ont fait observer que de plus en plus de Résolutions faisaient double emploi entre les Secteurs et a préconisé l'adoption d'une approche reposant sur des contributions et sur l'esprit d'équipe, en vue de rationaliser les Résolutions de l'AMNT.

Le GCNT a adopté la proposition figurant dans le Document TD143 et a créé le Groupe du Rapporteur chargé de l'examen des Résolutions de l'AMNT (RG-ResReview).

7.2 Le GCNT a nommé M. Vladimir Minkin (Fédération de Russie) en tant que Rapporteur du Groupe RG-ResReview.

# 8 Groupes spécialisés

8.1 Le GCNT a pris note du rapport d'activité (Document [TD145](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0145)) présenté à distance par M. David Watrin, Président du Groupe spécialisé de l'UIT‑T sur l'application de la technologie des registres distribués (FG-DLT).

8.2 Le GCNT a pris note du rapport d'activité (Document [TD146](http://www.itu.int/md/T17-TSAG-180226-TD-GEN-0146)) présenté par M. Ahmed Said, Vice-Président du Groupe spécialisé de l'UIT‑T sur la monnaie numérique, y compris la monnaie fiduciaire numérique (FG‑DFC).

8.3 Le GCNT a pris note du nouveau Groupe spécialisé créé par la CE 13, à savoir le Groupe spécialisé de l'UIT-T sur l'apprentissage automatique pour les réseaux futurs, y compris les réseaux 5G (FG-ML5G). Le GCNT a également pris note du rapport de la première réunion du Groupe FG‑ML5G (Documents [TD216](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0216) et [TD247](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0247)), qui a été présenté par le Président de la CE 13 de l'UIT‑T, M. Leo Lehmann (Suisse).

8.4 Le GCNT a pris note du rapport de la première réunion du Groupe spécialisé de l'UIT‑T sur le traitement et la gestion des données à l'appui de l'Internet des objets et des villes et communautés intelligentes (FG-DPM) (Document [TD191](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0191)), présenté par le Président de la CE 20 de l'UIT-T, M. Nasser Saleh Al Marzouqi (EAU).

8.5 Le GCNT a pris note de la note de liaison (Document [TD207](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0207)) envoyée en réponse par la CE 12 concernant le transfert des résultats du Groupe spécialisé de l'UIT-T sur les services financiers numériques (FG DFS) aux différentes commissions d'études de l'UIT-T.

# 9 Règlement des télécommunications internationales (RTI)

9.1 Le GCNT a pris note de la note de liaison (Document [TD190](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0190)) que l'équipe de direction du GCNT a envoyée en août 2017 à toutes les commissions d'études de l'UIT-T, afin de leur demander des renseignements concernant tout particulièrement la mise en oeuvre du RTI existant (2012).

Le Directeur du TSB a situé dans son contexte une demande du Groupe d'experts du Conseil de l'UIT sur le RTI (EG-RTI) qu'il a reçue en janvier 2018, ainsi que la demande qu'il a adressée aux Présidents des Commissions d'études 2, 3, 12 et 17, afin de faire le point des Recommandations concernées. Les informations ainsi recueillies ont été communiquées aux participants à la réunion du GCNT (Document [TD265-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0265)).

9.2 Le GCNT a pris note de la note de liaison (Document [TD197](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0197)) envoyée en réponse par la CE 2, et présentée par M. Phil Rushton, Président de la CE 2.

9.3 Le délégué de la Fédération de Russie a présenté la contribution [C39](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-C-0039) "Application des dispositions du RTI dans le cadre des travaux de la CE 2 de l'UIT-T" soumis à l'UIT (CE 2) et publié par la CE 2 sur le site web consacré aux cas concrets d'applicabilité du RTI, qui rend compte de l'utilisation abusive des ressources de numérotage dans les réseaux de communication. Les auteurs de cette contribution soumettent des propositions qui prennent note des liens entre les activités menées par la CE 2 de l'UIT-T et l'application (des articles pertinents) du RTI, et formulent des propositions visant à encourager l'utilisation de ces articles.

Le GCNT a reconnu, en conclusion, l'importance de l'utilisation abusive du numérotage et a invité la Fédération de Russie à soumettre sa contribution au Groupe EG-RTI ainsi qu'au Conseil de l'UIT et à la CE 2 de l'UIT-T. En outre, il a invité les participants à soumettre des contributions sur cette question à la CE 2 de l'UIT-T.

9.4 Le GCNT a pris note des autres notes de liaison envoyées en réponse au GCNT, suite à sa note de liaison figurant dans le Document [TD190](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0190), par la CE 3 (Document [TD233](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0233)), la CE 5 (Document [TD224](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0224)), la CE 9 (Document [TD249](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0249)), la CE 11 (Documents [TD218](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0218) et [TD196](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0196)), la CE 13 (Document [TD217](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0217)), la CE 17 (Document [TD194](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0194)) et la CE 20 (Document [TD198](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0198)).

# 10 Etat d'avancement de la mise en oeuvre de la Résolution 187 (Busan, 2014)

10.1 Le délégué de l'Argentine a présenté la contribution [C42](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-C-0042) "Participation des PME aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-T", dans laquelle il est proposé d'encourager, au sein de l'UIT-T, la participation des PME aux travaux des commissions d'études de ce Secteur, conformément à la décision adoptée par le Conseil de l'UIT à sa session de 2017 en vue de mener un projet pilote relatif à la participation des PME aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-T et de l'UIT-D.

10.2 Plusieurs membres ont fait part des résultats positifs qu'ils ont obtenus en ce qui concerne la participation des PME aux travaux des Commissions d'études de l'UIT-T et ont appuyé cette participation.

10.3 Le GCNT a fait observer que la CE 5, la CE 16 et la CE 20 de l'UIT-T avaient d'ores et déjà accepté de participer au projet pilote relatif à la participation des PME.

A l'issue d'un échange de vues, les participants ont conclu qu'il n'appartenait pas au GCNT de décider quelles commissions d'études de l'UIT‑T participeront au projet pilote concernant la participation des PME, mais qu'il incombait à chaque commission d'études de prendre une telle décision.

Les participants sont convenus qu'il était nécessaire de disposer de davantage de renseignements et de données concernant la mise en oeuvre de la Résolution 187 (Busan, 2014), et la participation future des PME aux travaux de l'UIT. Cette question ainsi que ses incidences financières seront examinées par le Conseil de l'UIT et la Conférence de plénipotentiaires.

Les participants à la réunion du GCNT ont demandé au Directeur du TSB de réfléchir au moyen de faire connaître aux PME le projet pilote concernant la participation des PME et de les informer des modalités de participation aux réunions des commissions d'études (par exemple par le biais d'une Lettre circulaire à l'intention des Etats Membres et/ou des PME, ou de la publication de renseignements sur la page web de l'UIT-T).

# 11 Equipe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel (ISCT) de l'UIT

11.1 Le Président de l'ISCT, M. Fabio Bigi (Italie), a présenté un rapport verbal sur les activités menées par l'ISCT en 2017 et a fait mention du document de l'ISCT de l'UIT. Les documents de l'ISCT sont accessibles à l'adresse: <https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/inter-sectoral-team-on-issues-of-mutual-interest.aspx>.

11.2 Par la suite, au cours de la réunion, le BDT a présenté des rapports écrits (voir les Documents [TD270](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0270) et [TD271](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0270)), qui ont été examinés lors de la réunion tenue par le Groupe RG-SC.

11.3 Le GCNT souhaiterait recevoir à l'avenir des rapports de l'ISCT et a encouragé l'ISCT à examiner les activités pertinentes menées par le Secrétariat général. Le GCNT a reconnu qu'il s'agissait là d'une nouvelle occasion qui s'offre à la Conférence de plénipotentiaires de rationaliser les Résolutions (voir également le § ‎7.1).

# 12 Activité conjointe de coordination sur l'accessibilité et les facteurs humains (JCA‑AHF)

12.1 La Présidente de la JCA-AHF, Mme Andrea Saks, (Etats-Unis d'Amérique), a présenté le rapport d'activités de la JCA-AHF (Document [TD158](https://www.itu.int/md/T17-TSAG-180226-TD-GEN-0158/en)). Elle a fait état de chevauchements d'activités ainsi que des problèmes que rencontrent les experts pour collaborer. Elle s'est prononcée en faveur du Fonds UIT pour l'accessibilité et a encouragé les membres à verser des contributions volontaires à ce Fonds. Le GCNT a pris note du rapport et a encouragé ses membres à contribuer au Fonds.

# 13 Plan de communication

13.1 Le délégué de l'Argentine a présenté la contribution [C43](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-C-0043) "L'UIT-T va mettre en oeuvre un plan de communication", dans lequel il est proposé de mettre en oeuvre un plan de communication interne et externe pour l'UIT‑T, qui devrait englober tous les différents moyens médias disponibles.

13.2 Le TSB a présenté le Document [TD260](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0260), qui donne une vue d'ensemble des Services de communication du TSB et présente dans ses grandes lignes la stratégie du TSB en matière de communications.

13.3 Le GCNT a invité les participants intéressés à se mettre en rapport avec M. Fred Werner, des Services de communication du TSB.

# 14 Langues

14.1 Le délégué de la République centrafricaine a présenté la contribution [C26](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-C-0026) "Utilisation effective des six langues officielles de l'Union sur un pied d'égalité dans les travaux de l'UIT-T", dans laquelle il est indiqué qu'il est primordial de rappeler aux Présidents des commissions d'études l'importance de l'interprétation pendant les séances plénières et les réunions des groupes de travail des Commissions d'études de l'UIT-T. Il est en effet important d'éviter que les obstacles linguistiques accentuent encore l'écart en matière de normalisation entre pays développés et pays en développement, en particulier dans les pays francophones. Il est également souligné dans la contribution que l'interprétation est essentielle pour permettre à tous les délégués, en particulier ceux des pays en développement, d'être pleinement informés des décisions prises par l'UIT‑T en matière de normalisation lors des réunions de l'UIT‑T, et de prendre part effectivement à ces décisions.

14.2 Le Directeur du TSB a annoncé que le TSB prévoyait, compte tenu des contraintes budgétaires, de faire traduire dans les six langues officielles du matériel didactique sur la réduction de l'écart en matière de normalisation (BSG). Le TSB continue également d'examiner les progrès accomplis en ce qui concerne les outils de traduction automatique et d'étudier le recours à ces outils.

14.3 Le GCNT a reconnu l'importance des langues et n'ignore pas que le Groupe de travail du Conseil sur les langues s'occupe des questions relatives à l'utilisation des six langues officielles de l'Union, mais que les Secteurs de l'UIT sont également confrontés à des restrictions budgétaires.

14.4 Le GCNT a recommandé au Directeur du TSB de présenter au Conseil de l'UIT une analyse de la situation lorsqu'un service d'interprétation est fourni dans les six langues officielles pendant les réunions des groupes de travail et des séances plénières de l'UIT‑T, ainsi que les restrictions budgétaires correspondantes.

14.5 Les contributions volontaires au Fonds pour la réduction de l'écart en matière de normalisation peuvent contribuer à atténuer les contraintes financières lorsqu'un service d'interprétation est fourni dans les six langues officielles.

14.6 Le GCNT a pris note de la note de liaison émanant de la CE 9 (Document [TD250](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0250)), qui porte sur la base de données des termes et définitions, et a été présentée au SCV et au CCV pour suite à donner.

# 15 Normes applicables à une société fondée sur les données

15.1 M. Ken Krechmer, expert invité, a présenté à distance le Document [TD153](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0153), qui contient l'allocution qu'il a prononcée et l'article qu'il a rédigé ("*The Entrepreneur and Standards*") à l'occasion de la Conférence multidisciplinaire "Kaléidoscope" de 2017 (K-2017) organisée par l'UIT sur le thème "Défis liés à une société fondée sur les données", qui propose des pistes de réflexion concernant la normalisation au XXIe siècle.

15.2 Le GCNT a pris note de la présentation et a invité les délégués à étudier les informations figurant dans le Document TD153.

# 16 Droits de propriété intellectuelle (DPI)

16.1 Le TSB a présenté le Document [TD241](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0241) "Statistiques relatives aux Recommandations de l'UIT-T et aux déclarations de brevets. Le GCNT a pris note de ce document.

## 16.2 Résultats de la séance spéciale sur les droits d'auteur (lundi 26 février 2018)

Le GCNT a été informé des résultats d'une séance spéciale sur les droits d'auteur, qui s'est tenue le lundi 26 février 2018 de 13 heures à 14 heures sous la présidence du Président du GCNT, M. Bruce Gracie, en présence d'environ 50 délégués. L'Unité des affaires juridiques de l'UIT (LAU) a participé à cette séance. Les participants à la séance spéciale ont examiné une note de liaison de la CE 15 (Document [TD255](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0255)) relative aux pratiques suivies par l'UIT en matière d'autorisations de reproduction, ainsi que le Document [TD154](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0154), dans lequel l'Unité des affaires juridiques de l'UIT fournit des précisions sur la mise en oeuvre de la Résolution 66 (Rév. Guadalajara, 2010) "Documents et publications de l'Union". Les participants à la séance spéciale ont pris acte de la pratique de longue date qui consiste à faciliter la diffusion la plus large possible des documents de l'UIT et sont parvenus à deux conclusions:

1) Si les membres considèrent qu'il y a lieu de modifier la Résolution 66 (Rév. Guadalajara, 2010) "Documents et publications de l'Union", ils sont invités à soumettre des contributions à la prochaine Conférence de plénipotentiaires.

2) Le TSB, l'Unité LAU et la CE 15 veilleront avec TSDSI à ce que le caractère non normatif à l'UIT des éléments d'information provenant de la CE 15 soit indiqué dans la norme publiée par TSDSI.

Le GCNT a pris note de ce rapport ainsi que des deux conclusions ci-dessus.

16.3 Un Etat Membre a soulevé un problème éventuel de marque de fabrique dans la Recommandation UIT-T Y.4500.1 en ce qui concerne l'emploi du terme "oneM2M", qui constitue peut-être une marque de fabrique. Le TSB a décidé de consulter l'Unité LAU de l'UIT ainsi que le Président de la CE 20 sur cette question, afin de veiller à ce que les lignes directrices actuelles de l'UIT‑T concernant l'utilisation des marques de fabrique dans les Recommandations de l'UIT‑T soient respectées.

# 17 Conférence multidisciplinaire "Kaléidoscope"

17.1 Le TSB a présenté le Document [TD240-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0240) "Evaluation des communications présentées à la Conférence Kaléidoscope de 2017 du point de vue de leur pertinence vis-à-vis des activités de l'UIT", qui donne un aperçu de la Conférence multidisciplinaire "Kaléidoscope" 2017 (K‑2017) de l'UIT, tenue à Nanjing (Chine) du 27 au 29 novembre 2017. On trouve dans l'Annexe de ce document les communications présentées et les exposés des orateurs, y compris des orateurs invités, sélectionnés par la commission de direction et le comité technique de la manifestation K‑2017, ainsi que des liens renvoyant aux activités connexes de l'UIT-T et des autres Secteurs de l'UIT. Le GCNT a pris note avec satisfaction du document.

# 18 ITU Telecom (Durban, République sudafricaine, 10-13 septembre 2018)

18.1 Le TSB a présenté le Document [TD273](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0273), qui met en avant le Programme Smart ABC (Intelligence artificielle, services bancaires et services financiers numériques, villes intelligentes). Le GCNT a pris note de l'exposé.

# 19 Nouveau système d'inscription pour les réunions organisées par l'UIT

19.1 Le TSB a présenté le Document [TD267](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0267), qui donne un aperçu du nouveau système CRM (gestion de la relation client) de l'UIT, qui commencera à être utilisé pour l'inscription aux réunions de l'UIT-T au premier trimestre de 2018. Les délégués s'inscrivent eux-mêmes à une réunion au moyen de leur compte de l'UIT (TIES ou Guest) et le coordonnateur de l'inscription désigné par le membre pour l'inscription approuve la demande. Des coordonnateurs suppléants peuvent être désignés. Le nouveau système offre une procédure simplifiée pour la demande de services d'interprétation, les lettres destinées à faciliter l'obtention d'un visa et les bourses. La Circulaire 68 du TSB, qui a été envoyée aux Membres de l'UIT-T le 16 janvier 2018, décrit certaines mesures que doivent prendre les Membres de l'UIT-T.

19.2 Certains membres ont demandé si le système CRM pouvait prendre en charge plusieurs coordonnateurs et le TSB a confirmé que cela était en effet possible avec le nouveau système. Le GCNT a recommandé aux délégués de s'inscrire au plus tôt, et d'utiliser des comptes génériques non personnalisés pour les coordonnateurs désignés par les Membres.

19.3 Le GCNT a pris note du document et souhaiterait qu'un rapport sur l'utilisation du nouveau système d'inscription fondé sur le système CRM ainsi que sur les améliorations qui lui ont été apportées lui soit soumis à sa prochaine réunion.

# 20 Réduction de l'écart en matière de normalisation

20.1 Trois contributions ([C25](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-C-0025), [C30](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-C-0030) et [C33](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-C-0033)) relatives aux activités menées pour réduire l'écart en matière de normalisation (BSG) ont été soumises à la réunion. La contribution [C25](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-C-0025) (Université du Nigeria), qui porte sur la mise en oeuvre de la Résolution 44 (Rév.Hammamet, 2016), n'a pu être présentée à distance en raison de problèmes de connexion et sa présentation a été reportée à la prochaine réunion du GCNT.

20.2 Le délégué de l'Inde a présenté la contribution [C33](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-C-0033), "Importance des groupes régionaux de l'UIT‑T pour réduire l'écart en matière de normalisation".

20.3 Le délégué de la Zambie a présenté à distance la contribution [C30](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-C-0030) (soumise par la Côte d'Ivoire, le Togo, le Zimbabwe, la Guinée, la Sierra Leone, le Sénégal, la Gambie, le Mali, le Burkina Faso, le Soudan, le Rwanda, la République démocratique du Congo, les Comores, Madagascar, le Niger, le Nigéria, Sao Tomé-et-Principe et la Zambie), intitulée "Importance des groupes régionaux de l'UIT‑T pour réduire l'écart en matière de normalisation".

20.4 Le délégué de l'Inde a appuyé la contribution C30; les délégués de l'Egypte, de l'Arabie saoudite et de l'Organisation arabe des technologies de l'information et de la communication (AICTO) ont appuyé les contributions C30 et C33.

20.5 Plusieurs membres ont admis que les groupes régionaux offrent aux membres de la région la possibilité de soumettre à la commission d'études de rattachement des contributions qui prennent en considération les besoins des régions, ce qui témoigne de l'importance du rôle que jouent les groupes régionaux dans la réduction de l'écart en matière de normalisation ainsi que dans la réduction de la fracture numérique. Même si les aspects réglementaires et politiques peuvent varier selon les régions, l'UIT-T a une occasion exceptionnelle d'élaborer des normes internationales, tout en évitant la fragmentation des normes techniques au niveau régional.

20.6 Un Etat Membre a fait observer que la nature des groupes régionaux de la CE 3 avait profondément évolué ces 50 dernières années.

20.7 Certains Etats Membres ont souligné que la question de savoir ce que comprend une région, et quels pays font partie d'une région, n'est pas très claire et appelle une solution, tandis que la barrière de la langue fait que dans certains cas, des pays rejoignent une région différente. Bien que la classification de ce que l'on entend par région varie au sein de l'UIT (les six régions administratives ne sont pas définies, alors que trois régions sont définies dans le Règlement des radiocommunications), certains facteurs tels que la culture et la langue doivent parfois être pris en considération. Néanmoins, l'objectif des groupes régionaux est d'assurer l'inclusion et les problèmes devraient être traités au cas par cas.

20.8 Le TSB a expliqué que la Résolution 54 (Rév.Hammamet, 2016) définit les procédures régissant la création de groupes régionaux et exige qu'un mandat soit défini. La région qui propose de créer un groupe régional définit les pays habilités à participer aux travaux de ce groupe.

20.9 D'autres Etats Membres ont fait observer que la création de bureaux de zone régionaux ou de centres sous-régionaux ne relève pas du mandat du GCNT et que le Conseil de l'UIT ou la Conférence de plénipotentiaires devrait traiter ces questions.

20.10 Il a été rappelé au GCNT que les rapports des Commissions d'études de l'UIT-T ou des groupes régionaux devaient rendre compte des bourses accordées pour chacune des réunions correspondantes. Le représentant du TSB a précisé que les rapports des réunions des groupes régionaux rendent compte des bourses octroyées conformément à la Résolution 1 (Rév.Hammamet, 2016), § 5.4bis.

20.11 Le Directeur du TSB a informé le GCNT que le TSB, en collaboration avec le BDT, organise des communications conférence régulières avec les bureaux régionaux de l'UIT, afin de coordonner les manifestations et activités et d'éviter ainsi tout double emploi.

20.12 Un Etat Membre a estimé que la Résolution 25 (Rév. Busan, 2014) n'a pas encore été pleinement mise en oeuvre et que les bureaux régionaux de l'UIT mettent davantage l'accent sur les activités menées dans le cadre du BDT; ils devraient donc être inclus dans les plans opérationnels tous les Secteurs.

20.13 Le GCNT a formulé les conclusions suivantes:

a) Le GCNT s'est félicité des trois contributions et en a pris note.

b) Le GCNT a félicité la CE 3 pour le 50ème anniversaire de ses groupes régionaux et est convenu que les pays en développement considèrent de plus en plus que le recours aux groupes régionaux est très utile.

c) Le GCNT reconnaît l'importance des groupes régionaux constitués conformément à la Résolution 54 (Rév.Hammamet, 2016) ainsi que le rôle qu'ils jouent dans la mise en oeuvre de la Résolution 44 (Rév.Hammamet, 2016) relative à la réduction de l'écart en matière de normalisation.

d) Le GCNT a demandé au TSB de procéder à une analyse, assortie de statistiques et de renseignements, sur les travaux effectués par les groupes régionaux, et de mieux cerner les interactions entre ces groupes.

e) Le GCNT a reconnu qu'il était important d'assurer une interaction et une coopération étroites entre les groupes régionaux et les organisations régionales. En outre, il conviendrait d'instaurer une étroite coopération avec les bureaux régionaux et les bureaux de zone de l'UIT. Le GCNT a relevé qu'aux termes de la Résolution 58 (Rév. Busan, 2014), les pays qui ne sont pas membres d'organisations régionales devraient également être associés aux travaux de l'UIT‑T.

# 21 Résultats des travaux des Groupes du Rapporteur du GCNT

Les six Groupes du Rapporteur du GCNT ont mené à bien leurs travaux et en ont présenté les résultats qu'ils avaient obtenus à la plénière de clôture du GCNT. Il a été pris note des rapports et les décisions prises en plénière sont brièvement présentées ci-dessous. On trouvera dans l'[Annexe A](#dtitle1) un tableau dressant la liste des documents temporaires ainsi que des rapports des différents Groupes du Rapporteur, des notes de liaison qu'ils ont élaborées et des activités intérimaires prévues.

## 21.1 Groupe du Rapporteur du GCNT sur la stratégie en matière de normalisation (RG‑StdsStrat)

21.1.1 Le Rapporteur du Groupe RG-StdsStrat, M. Yoichi Maeda (Japon), a présenté les résultats et le rapport de la réunion (Document [TD133-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0133)).

21.1.2 Le GCNT a accepté le rapport, moyennant plusieurs modifications et remaniements demandés par certains membres; le rapport final figure dans le Document [TD133-R2](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0133).

21.1.3 Le GCNT a approuvé le mandat révisé du Groupe RG-StdsStrat ([Annexe C](#dtitle3) du présent rapport).

21.1.4 Le GCNT a approuvé la note de liaison à envoyer (Document [TD268-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0268)), qui porte sur des questions d'actualité auxquelles toutes les commissions d'études de l'UIT-T doivent donner suite.

21.1.5 Le GCNT a autorisé le Groupe RG-StdsStrat à tenir cinq réunions électroniques intérimaires au plus (voir l'[Annexe A](#dtitle1)), à condition que des contributions soient reçues.

21.1.6 Le GCNT a accepté que les Rapporteurs associés du Groupe RG-StdsStrat deviennent des Corapporteurs, afin de faciliter le roulement du Rapporteur principal d'une réunion à l'autre. Le GCNT a pris note du projet de l'équipe de direction du Groupe RG-StdsStrat visant à assurer une présidence tournante après chaque réunion du GCNT et du fait, en particulier, que les réunions du Groupe RG-StdsStrat qui se tiendront après la deuxième réunion du GCNT seront présidées par M. Stephen Hayes (Ericsson Canada).

## 21.2 Groupe du Rapporteur du GCNT sur le programme de travail (RG-WP)

21.2.1 Le Rapporteur du Groupe RG-WP, M. Reiner Liebler (Allemagne), a présenté le rapport figurant dans le Document [TD137](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0137). Le Document [TD137-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0137) tient compte des modifications approuvées par le GCNT.

Le GCNT est convenu que les problèmes entre la CE 3 et la CE 12 de l'UIT-T d'une part, et la CE 11 et la CE 12 de l'UIT-T d'autre part, seraient résolus dans le cadre de consultations avec les présidents des commissions d'études concernées, avec le concours du Directeur du TSB.

21.2.2 Le GCNT a pris note de la suppression de la Question 10/5 "Adaptation aux changements climatiques et technologies de l'information et de la communication (TIC) résilientes, peu onéreuses et durables" et a approuvé la révision de la Question 6/5 "Efficacité énergétique et gestion intelligente de l'énergie", de la Question 7/5 "Economie circulaire, y compris les déchets d'équipements électriques et électroniques" et de la Question 9/5 "Changements climatiques et évaluation des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD)" (voir le Document [TD182](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0182)).

21.2.3 Le GCNT a approuvé le regroupement de la Question 1/9 "Transmission de signaux de programmes télévisuels et radiophoniques pour les applications de contribution, de distribution primaire et de distribution secondaire" et de la Question 3/9 "Commandes de multiplexage, de commutation et d'insertion dans des flux binaires comprimés et/ou des flux de paquets pour l'acheminement de programmes numériques" et a approuvé le texte révisé de la Question 1/9 "Transmission et commande d'acheminement de signaux de programmes télévisuels et radiophoniques pour les applications de contribution, de distribution primaire et de distribution secondaire" (voir le Document [TD248](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0248)).

21.2.4 Le GCNT a approuvé le regroupement de la Question 18/15 "Réseaux large bande dans les locaux de l'abonné" et de la Question 19/15 "Exigences applicables aux fonctionnalités de service évoluées sur les réseaux domestiques par câble à large bande" et a approuvé le texte révisé de la Question 18/15 "Réseaux large bande dans les locaux de l'abonné" (voir le Document [TD186](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0186)). Le GCNT a pris note de la suppression de la Question 3/15 "Coordination des normes relatives aux réseaux de transport optique" et a approuvé le texte révisé de la Question 12/15 "Architectures des réseaux de transport" (voir le Document [TD254](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0254)).

21.2.5 Le GCNT a approuvé l'élaboration d'une nouvelle Question 14/17, intitulée "Aspects sécurité des technologies de registres numériques distribués" (voir le Document [TD193](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0193)).

21.2.6 Le GCNT a approuvé les directives futures concernant les rapports d'activité des commissions d'études directrices, telles qu'indiquées dans le Document TD137-R1, § 7.12.

## 21.3 Groupe du Rapporteur du GCNT sur les méthodes de travail (RG-WM)

21.3.1 Le Rapporteur du Groupe RG-WM, M. Stephen Trowbridge (Etats-Unis d'Amérique), a présenté le rapport du Groupe RG-WM figurant dans le Document [TD135](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0135).

21.3.2 Le GCNT a demandé au TSB et à l'Unité des affaires juridiques de l'UIT de soumettre à la prochaine réunion électronique du Groupe RG-WM un document temporaire, fournissant des lignes directrices et donnant une interprétation de l'utilisation et de l'applicabilité des Recommandations UIT‑T A.1 (en particulier en ce qui concerne le § 3.1.6), A.13 et A.25, dans la mesure où elles concernent le processus de soumission de contributions et l'élaboration des produits attendus de l'UIT-T.

21.3.3 Il a été fait observer que le projet de Recommandation révisée UIT-T A.13 était en cours d'élaboration et qu'un grand nombre de questions en suspens devaient encore être examinées avant que l'on envisage de soumettre le projet pour détermination.

21.3.4 Il a été relevé que les participants à la réunion du Groupe RG-WM n'avaient pas abordé cette fois la question des méthodes de travail électroniques: la contribution C38 "Questions concernant l'organisation des travaux de l'UIT-T" devrait être étudiée dans le contexte des méthodes EWM.

21.3.5 Le GCNT a autorisé le Groupe RG-WM à tenir deux réunions électroniques (et une réunion électronique commune avec le Groupe RG-SC).

21.3.6 Le GCNT a invité les participants à présenter des contributions aux prochaines réunions du Groupe RG-WM, assorties de propositions concrètes sur les diverses questions en suspens.

## 21.4 Groupe du Rapporteur du GCNT sur le renforcement de la coopération (RG-SC)

21.4.1 Le Rapporteur du Groupe RG-SC, M. Glenn Parsons (Canada), a présenté le rapport du Groupe RG‑SC (Document [TD129](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0129)).

Un Etat Membre a estimé que le rapport ne rendait pas compte des sujets qui avaient été examinés pendant la réunion, qu'il était quelque peu incomplet et n'était pas suffisamment équilibré. Il a été d'avis qu'il fallait trouver un meilleur équilibre à cet égard. En revanche, d'autres Etats Membres ont estimé que le rapport était équilibré. Le GCNT est convenu de rendre compte des points de vue exprimés dans le rapport du GCNT.

Le GCNT est convenu qu'il serait préférable de formuler le § 8 du rapport de la façon suivante: "Les participants ont reconnu que le Directeur du TSB devrait demander au Groupe ad hoc sur les droits de propriété intellectuelle de fournir des documents d'information/du matériel didactique sur les licences de logiciels à code source ouvert ou, à défaut, des modèles de licences de logiciels".

Le GCNT a pris note du rapport.

21.4.2 Le GCNT a décidé d'envoyer une note de liaison (Document [TD211](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0211)) pour observations à l'ISCT, au GCNT, aux CE de l'UIT-D, au GCR, aux CE de l'UIT-R et à toutes les CE de l'UIT-T concernant la coordination entre les Secteurs de l'UIT.

## 21.5 Groupe du Rapporteur du GCNT sur le Plan stratégique et le Plan opérationnel (RG‑SOP)

21.5.1 Le Rapporteur du Groupe RG-SOP, M. Victor Martinez Vanegas (Mexique), a présenté le rapport du Groupe RG-SOP (Document [TD131](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0131)), dont le GCNT a pris note.

## 21.6 Groupe du Rapporteur du GCNT chargé d'examiner les Résolutions de l'AMNT (RG‑ResReview)

21.6.1 Le Rapporteur du Groupe RG-ResReview, M. Vladimir Minkin (Fédération de Russie), a présenté le rapport du Groupe RG-ResReview (Document [TD245](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0245)), dont le GCNT a pris note.

21.6.2 Le GCNT a approuvé le mandat révisé du Groupe RG-ResReview (voir l'[Annexe B](#dtitle2) du présent rapport).

21.6.3 Le GCNT a autorisé le Groupe RG-ResReview à tenir une réunion électronique intérimaire, si des contributions relevant du domaine de compétence de ce Groupe du Rapporteur sont soumises avant la date limite (1er juin 2018).

# 22 Calendrier des réunions de l'UIT-T et date de la (des) prochaine(s) réunion(s) du GCNT

22.1 Le TSB a élaboré le Document [TD144](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0144), qui contient le calendrier des réunions de l'UIT-T pour 2018. Certaines questions ont été considérées comme actualisées dans le Document [TD144‑R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0144).

22.2 La dernière colonne du tableau figurant dans l'[Annexe A](#dtitle1) est un résumé des réunions intérimaires que les Groupes du Rapporteur du GCNT prévoient de tenir.

22.3 Il a été souligné que la prochaine réunion du GCNT ne devrait pas se tenir en même temps que d'autres réunions importantes de l'UIT, ni parallèlement à d'autres grandes manifestations à Genève.

22.4 Certains Rapporteurs du GCNT ont informé ce dernier qu'ils ne seraient pas disponibles au cas où la prochaine réunion du GCNT serait déplacée en janvier 2019.

22.5 Le GCNT a demandé au Directeur du TSB et au TSB de trouver une solution acceptable pour la prochaine réunion du GCNT.

22.6 Le délégué du Japon a fait remarquer que les réunions des Groupes du Rapporteur des CE 11 et CE 13 (22 octobre – 2 novembre 2018) ne sont pas encore confirmées, étant donné qu'elles se chevauchent avec la réunion du CJK (Chine, Japon, Corée), qui se tiendra les 24 et 25 octobre 2018 au Japon, et a demandé au TSB de trouver une meilleure solution.

# 23 Nomination de représentants chargés de liaison

23.1 Le GCNT a nommé M. Shigeru Miyake (Hitachi, Japon) comme chargé de liaison auprès du JTC 1 de l'ISO/CEI, et M. Yoichi Maeda (Japon) comme représentant auprès de la CEI/CE 11 et du Groupe d'action mixte ISO/CEI/UIT-T sur la collaboration efficace (JTFEC).

23.2 A la demande du Groupe du RG-SC du GCNT, le GCNT a désigné deux autres représentants auprès du JTFEC de l'ISO/CEI/UIT-T, à savoir Mme Gaelle Martin-Cocher (Blackberry, Canada), et M. Ajit Jillavenkatesa (Etats-Unis).

23.3 Le GCNT a demandé au Directeur du TSB de continuer d'apporter l'appui du TSB aux travaux du JTFEC.

# 24 Divers

Néant.

# 25 Examen du projet de rapport de la réunion

Le Président du GCNT a informé les participants qu'un projet de rapport de la réunion serait téléchargé dans un délai de deux semaines. Le rapport pourra être examiné et faire l'objet d'observations pendant deux semaines.

# 26 Clôture de la réunion

26.1 Le Directeur du TSB a remercié M. Minkin d'avoir accepté les fonctions de Président a.i. cette semaine et a adressé ses remerciements à tous les participants pour leurs contributions. Il a fait observer que les travaux avaient beaucoup avancé sur certains points pendant la réunion, qui s'est déroulée dans une atmosphère amicale. Il a souligné combien la Conférence de plénipotentiaires qui se tiendra cette année est importante pour l'avenir de l'UIT-T et du TSB.

26.2 Le Président a.i. du GCNT a remercié M. Bruce Gracie et lui a souhaité bonne chance à lui et à sa famille. Il a également adressé ses remerciements aux Vice‑Présidents et aux Rapporteurs ainsi qu'aux Rapporteurs associés du GCNT, aux Présidents des commissions d'études, aux délégués pour l'efficacité de leur travail, au TSB, aux interprètes et aux personnes responsables du sous‑titrage pour leur appui et leur travail

26.3 La réunion du GCNT a été déclaré close le 2 mars 2018 à 15 h 42.

Annexe A

Résumé des résultats des travaux des Groupes du Rapporteur du GCNT

| Groupe | Rapport du Groupe du Rapporteur | Notes de liaison envoyées | Réunions futures |
| --- | --- | --- | --- |
| RG-ResReview | [Document TD245](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0245) | Néant. | • Une réunion électronique intérimaire à une date à déterminer, si des contributions sur le domaine de compétence de ce Groupe du Rapporteur sont soumises avant le 1er juin 2018.• Prochaine réunion du GCNT. |
| RG-SC | [Document TD129](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0129) | • [Document TD211](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0211)/[TSAG‑LS11](https://www.itu.int/ifa/t/2017/ls/tsag/sp16-tsag-oLS-00011.zip) envoyé pour observations d'ici au 30 novembre 2018 à l'ISCT, au GCDT, à toutes les CE de l'UIT-D, au GCR, à toutes les CE de l'UIT-R et à toutes les CE de l'UIT-T concernant la coordination entre les Secteurs de l'UIT.  | • Réunion électronique commune du Groupe RG-SC et du Groupe RG‑WM:14 mai 2018 (15 h 00-17 h 00 CEST) Mandat: Harmonisation des Recommandations UIT-T A.1 et UIT-T A.25, et des éventuels aspects connexes des Recommandations UIT-T A.4 et UIT-T A.6.• Réunion électronique du Groupe RG-SC 24 septembre (15 h 00-17 h 00 CEST)Mandat: 1) Examen des Recommandations UIT-T A.25, UIT-T A4 et UIT‑T A6 compte tenu des résultats de la réunion précédente du Groupe du Rapporteur avec le Groupe RG‑WM. 2) Réfléchir aux procédures en matière de collaboration et d'échanges avec les responsables des activités relatives aux logiciels à code source ouvert.• Prochaine réunion du GCNT. |
| RG-SOP | [Document TD131](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0131) | Néant. | • Prochaine réunion du GCNT. |
| RG-StdsStrat | [Document TD133-R2](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0133) | [Document TD268-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0268)/[TSAG‑LS10](https://www.itu.int/ifa/t/2017/ls/tsag/sp16-tsag-oLS-00010.doc) envoyé à toutes les commissions d'études de l'UIT‑T (questions d'actualité) pour suite à donner avant le 30 octobre 2018. | Cinq réunions électroniques intérimaires au plus, à condition que des contributions soient reçues:• 27 avril 2018: 13 h 00-15 h 00 CEST• 29 juin 2018: 13 h 00-15 h 00 CEST• 31 août 2018: 13 h 00-15 h 00 CEST• 28 septembre 2018: 13 h 00-15 h 00 CEST• 30 novembre 2018: 13 h 00-15 h 00 CET. |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Groupe | Rapport du Groupe du Rapporteur | Notes de liaison envoyées | Réunions futures |
|  |  |  |  Les réunions électroniques intérimaires sont ouvertes à tous les Membres de l'UIT-T et les contributions de nature stratégique seront acceptées. Les participants sont notamment invités à présenter des contributions axées sur les questions qui ne relèvent pas clairement du domaine de compétence des commissions d'études déjà en place.• Prochaine réunion du GCNT. |
| RG-WM | [Document TD135](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0135) | Néant. | • Réunion électronique commune du Groupe RG-SC et du Groupe RG-WM 14 mai 2018 (15 h 00-17 h 00 CEST): Mandat: Harmonisation des Recommandations UIT-T A.1 et UIT-T A.25, et des éventuels aspects connexes des Recommandations UIT-T A.4 et UIT-T A.6.• Réunion électronique du Groupe RG‑WM 18 juin 2018 (15 h 00-17 h 00 CEST):Mandat: Progresser dans l'examen des Recommandations UIT-T A.1 et UIT-T A.13 et examiner le manuel à l'intention des Rapporteurs et des éditeurs, si les délais le permettent.• Prochaine réunion du GCNT. |
| RG-WP | [Document TD137-R1](https://www.itu.int/md/meetingdoc.asp?lang=en&parent=T17-TSAG-180226-TD-GEN-0137) | Néant. | • Prochaine réunion du GCNT. |

Annexe B

Mandat du nouveau Groupe du Rapporteur du GCNT chargé
d'examiner les Résolutions de l'AMNT-16 (RG-ResReview)

Il est créé un Groupe du Rapporteur du GCNT chargé d'examiner les Résolutions de l'AMNT (RG‑ResReview) avec le mandat suivant:

1) Examiner les Résolutions existantes de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT) dans le but de les rationnaliser, en tenant compte des Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires et des autres Secteurs, selon le cas.

2) Examiner les Résolutions de l'AMNT, afin d'éviter toute répétition des tâches ainsi que tout double emploi avec les Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires.

3) Le Groupe du Rapporteur est ouvert à tous les Membres de l'UIT-T.

4) Le Groupe du Rapporteur travaillera en anglais.

5) Les réunions du Groupe du Rapporteur seront des réunions sans papier et utiliseront des méthodes de travail électroniques.

6) Le Groupe du Rapporteur se réunira pendant les réunions du GCNT et ne se réunira normalement pas en même temps qu'un autre Groupe du Rapporteur.

7) Le Groupe du Rapporteur, au besoin, devrait programmer des réunions supplémentaires entre les réunions du GCNT. Ces réunions supplémentaires devraient normalement se tenir par voie électronique. Le cas échéant, le Groupe du Rapporteur pourra prévoir une réunion présentielle, dont la durée ne dépassera pas trois jours ouvrables et qui devrait avoir lieu au même endroit et juste avant ou juste après la réunion d'un autre Groupe du Rapporteur, autant que faire se peut.

8) Des rapports d'activité périodiques seront soumis au GCNT par son président si cela est jugé opportun.

Annexe C

Mandat du Groupe du Rapporteur du GCNT sur la stratégie
en matière de normalisation (RG-StdsStrat)

Considérations générales

Afin de répondre à la nécessité de créer une fonction de coordination stratégique dans le cadre de l'UIT-T, la stratégie en matière de normalisation ci‑après est mise en place:

a) Création d'un Groupe du Rapporteur du GCNT, appelé "Groupe du Rapporteur sur la stratégie en matière de normalisation" (RG-StdsStrat). Le Groupe RG-StdsStrat sera chargé de communiquer des renseignements stratégiques au GCNT, qui les examinera lorsqu'il donnera au Secteur des avis sur les mesures stratégiques.

b) Le Groupe RG-StdsStrat du GCNT devrait encourager la participation active du secteur privé, afin de tenir compte des dernières évolutions techniques et des besoins du marché.

c) Les réunions des Directeurs techniques pourraient aider le Groupe RG-StdsStrat à examiner les enjeux stratégiques auxquels est confronté le Secteur de l'UIT-T et offrir l'occasion de faire connaître les points de vue du secteur privé lors des débats, étant donné que le secteur privé est la principale composante des activités de l'UIT-T dans le domaine technique. Concrètement, le Groupe RG-StdsStrat pourrait analyser les tendances qui se font jour dans le secteur et sur le marché, mettre en évidence des axes de travail futurs en matière de normalisation et, en conséquence, proposer de nouveaux sujets d'étude pour examen par le GCNT au nom de l'UIT-T, en tenant compte de la nécessité d'assurer une coopération avec les autres organismes de normalisation, eu égard aux ressources limitées de l'UIT-T et sachant que la soumission de nouveaux sujets d'étude est du ressort des Membres de l'UIT‑T.

d) Le Groupe RG-StdsStrat pourrait établir une liaison avec les groupes compétents d'autres organismes de normalisation, selon qu'il conviendra, notamment pour identifier les travaux pertinents.

e) Le Groupe RG-StdsStrat devrait tenir suffisamment de réunions pour examiner l'évolution rapide des techniques et du marché.

f) Il conviendrait de limiter le plus possible les débats du Groupe RG-StdsStrat sur les questions de procédure.

g) Les discussions du Groupe RG-StdsStrat devraient porter essentiellement sur les questions de normalisation quant au fond susceptibles de présenter un intérêt pour l'UIT-T.

h) Ce Groupe devrait solliciter et examiner un large éventail de contributions, en s'appuyant notamment sur des consultations et en faisant appel à des experts invités, etc., afin de répondre aux besoins du secteur et de tenir compte des nouvelles questions stratégiques qui se font jour.

Mandat

Le mandat de ce Groupe du Rapporteur est le suivant, compte tenu des objectifs du plan stratégique de l'UIT-T (Résolution 71, Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires:

a) Fournir des avis au GCNT et aux commissions d'études sur les stratégies en matière de normalisation qui pourraient être adoptées par le Secteur, en mettant en évidence les principales évolutions techniques, les besoins du marché ainsi que les besoins économiques et politiques dans les domaines d'activité relevant de l'UIT-T. A cette fin, le Groupe pourra par exemple procéder à une analyse informelle des lacunes, à des consultations avec le secteur privé, à un dialogue et à des études de marché, en tenant compte des contributions et des commentaires des groupes concernés et des activités au sein de l'UIT-T (par exemple le Groupe des directeurs techniques (CTO) et la Veille technologique) et à l'extérieur de l'UIT-T. Les résultats obtenus par le Groupe RG-StdsStrat n'orienteront pas les travaux des commissions d'études. Le Groupe RG-StdsStrat:

– mettra en évidence les stratégies possibles en matière de normalisation pour tenir compte des principales évolutions techniques, des besoins du marché ainsi que des besoins économiques et politiques, pour examen par le GCNT;

– recensera des questions et des sujets susceptibles d'être examinés par le GCNT sous l'angle des stratégies en matière de normalisation;

– soumettra au GCNT des contributions relatives à l'élaboration de plans stratégiques à terme pour le Secteur.

b) Afin de faire progresser et de faciliter les débats du Groupe du Rapporteur, des "coordonnateurs" pourront être choisi parmi les membres du Groupe, de manière à fournir des renseignements sur les différentes questions et les différents sujets quant au fond.

c) Les réunions du Groupe du Rapporteur sont ouvertes à la participation de tous les Membres de l'UIT-T. Sous réserve de l'accord de l'équipe de direction du Groupe du Rapporteur, des experts pourront être invités à participer à titre individuel aux réunions.

d) Le Directeur du TSB est invité à jouer un rôle consultatif ou d'information actif au sein du Groupe du Rapporteur et, en particulier, à communiquer les résultats obtenus par la Veille technologique, conformément aux dispositions de la Résolution 66 (Rév.Dubaï, 2012) de l'AMNT, et par les réunions des directeurs techniques (CTO) organisées conformément à la Résolution 68 (Rév.Dubaï, 2012) de l'AMNT.

e) Le Groupe RG-StdsStrat convoquera des réunions électroniques et/ou organisera autant que possible les réunions en même temps et au même endroit que les réunions existantes.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Les archives des diffusions sur le web peuvent être consultées à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/en/ITU-T/tsag/2017-2020/Pages/webcasts-l.aspx>. Pour la diffusion sur le web, lien direct, cliquez [ici](https://www.itu.int/en/ITU-T/tsag/2017-2020/Pages/webcasts-a.aspx). [↑](#footnote-ref-1)